

Ecrit par le 18 juin 2026

Un café pour faire réseau à Orange



La [CPME 84](#) et le [Groupe Chopard](#) unissent leurs forces pour organiser, le 27 février prochain à Orange, un 'Café des Entrepreneurs' dédié aux Très petites et moyennes entreprises, commerçants et indépendants du Vaucluse. Un rendez-vous matinal, limité à 100 participants, pour favoriser les échanges directs et les synergies locales.

C'est dans cet esprit que la CPME 84 (Confédération des petites et moyennes entreprises de Vaucluse) s'associe au Groupe Chopard pour proposer un moment d'échanges au plus près du terrain.

Tisser du lien dans un tissu économique dense

En Vaucluse, le tissu entrepreneurial repose majoritairement sur de petites structures. Plus de 90% des entreprises du département comptent moins de 10 salariés, confirmant le poids décisif des TPE dans l'économie locale. Artisanat, commerce de proximité, services aux entreprises : ces acteurs constituent l'ossature économique des bassins d'Orange, d'Avignon ou de Carpentras.

Se rencontrer sans désorganiser sa journée

Ecrit par le 18 juin 2026

La CPME 84, qui revendique un rôle de représentation, d'accompagnement et de défense des intérêts des entrepreneurs auprès des pouvoirs publics, multiplie ainsi les formats favorisant l'information et la mise en réseau. Le 'Café des Entrepreneurs' s'inscrit dans cette dynamique : un temps court, concentré, pensé pour permettre aux dirigeants de se rencontrer sans désorganiser leur journée de travail.

Un format convivial, mais stratégique

Organisée dans les locaux de la concession Peugeot Orange, appartenant au Groupe Chopard, la rencontre se veut à la fois conviviale et opérationnelle. Autour d'un café, les participants pourront échanger cartes de visite, retours d'expérience et perspectives de collaboration.

Les infos pratiques

Café des Entrepreneurs. Vendredi 27 février 2026. De 8h30 à 10h30. Chez [Peugeot Orange Groupe Chopard](#), rue d'Allemagne à Orange. Sur inscription (dans la limite des 100 premières inscriptions) 04 90 14 90 90 contact@cpme84.org. Parking gratuit à proximité - co-voiturage possible.

Mireille Hurlin

Près de 700 chefs d'entreprise vauclusiens ont perdu leur emploi en 2023

Ecrit par le 18 juin 2026



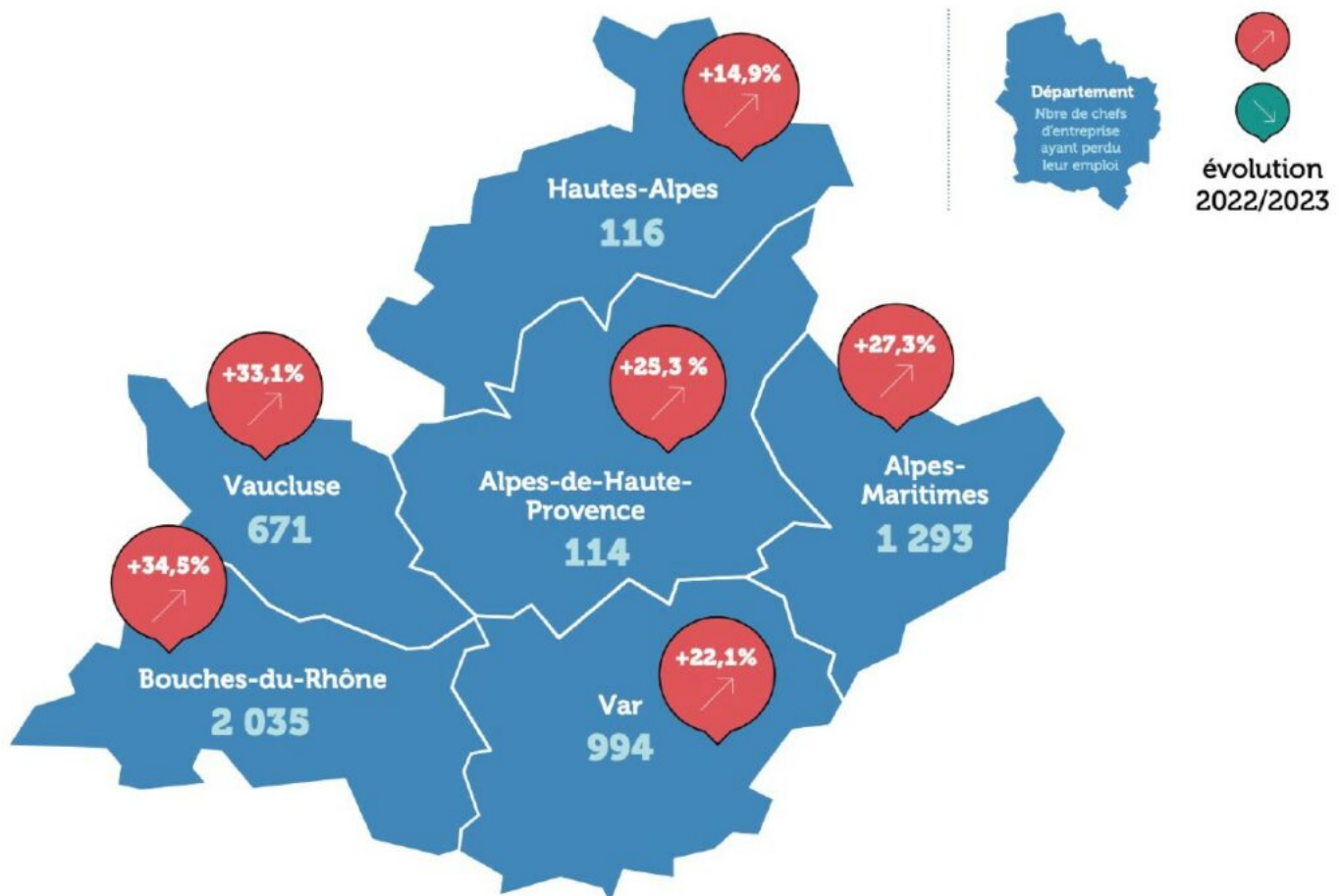
Comme chaque année désormais, l'Observatoire de l'emploi des entrepreneurs [Altares/GSC](#) publie ses chiffres sur le nombre de chefs d'entreprises ayant perdu leur emploi en région en 2023.

Il apparaît ainsi que le Vaucluse enregistre une importante augmentation avec +33,1% d'entrepreneurs ayant perdu leur activité en un an. Ils sont ainsi 671 patrons à l'avoir perdu contre 504 en 2022, 350 en 2021, 394 en 2020 et 499 en 2019.

Augmentation dans toute la région

L'ensemble de la Région Sud connaît aussi une augmentation du nombre d'entrepreneurs en situation de 'chômage'. Le département des Bouches-du-Rhône est le plus impacté avec 2 035 dirigeants ayant perdu leur emploi (+34,5%). Dans les Alpes-Maritimes, 1 293 entrepreneurs sont concernés par la perte d'activité (+27,3%). Ils sont 994 à avoir connu cette situation dans le Var, soit une hausse de 22,1%. Les Alpes-de-Haute-Provence comptabilisent 114 (+25,3%) chefs d'entreprise ayant perdu leur activité professionnelle. Enfin, les Hautes-Alpes enregistrent le plus faible taux d'augmentation des pertes d'activité avec +14,9%, soit 116 dirigeants. Sur l'ensemble du territoire régional c'est au total 5 223 chefs d'entreprise ont perdu leur emploi en Région Sud l'an dernier (+29,3% sur un an).

Ecrit par le 18 juin 2026



© Altares/GSC

Chez nos voisins du Gard et de l'Hérault, on dénombre respectivement 597 et 1 119 pertes d'emplois chez les chefs d'entreprise soit des hausses de +34,2% et +34,5%. L'augmentation est encore plus importante dans la Drôme (444 pertes, +46,5%) et dans l'Ardèche (199 pertes, +35,4%).

Au total, selon Altares/GSC, 51 555 chefs d'entreprise ont perdu leur emploi en France en 2023. Une accélération de +33,3% qui marque un retour des niveaux d'avant-crise.

« Des chiffres alarmants, mais pas surprenants. »

Anthony Streicher, président de l'association GSC

« Les chiffres de 2023 sont très alarmants, mais malheureusement peu surprenants, explique Anthony Streicher, président de l'association GSC. Hausse des taux d'intérêt, surendettement des entreprises, fin des aides Covid et du moratoire de l'Urssaf... de nombreux indicateurs laissaient craindre une accélération des liquidations judiciaires en France avec des pertes d'emploi importantes à la clé. En 2023, chaque jour, ce sont plus de 14 chefs d'entreprise qui se sont retrouvés au chômage en Région Sud

Ecrit par le 18 juin 2026

! Depuis deux ans, je ne cesse d'alerter sur cette réalité et sur la nécessité d'informer les chefs d'entreprise sur les solutions perte d'emploi à leur disposition. L'inaction ne doit plus être une option. »

Les patrons de TPE en première lignes

« L'âge moyen des entrepreneurs qui ont connu une perte d'emploi en Région Sud est de 47,5 ans, constate l'étude La perte d'activité touche une population mature pour laquelle le rebond professionnel sera plus difficile. Près de 8 entrepreneurs sur 10 ayant perdu leur emploi en 2023 dirigeaient une structure de moins de 3 salariés. Ces chiffres confirment la plus grande vulnérabilité des entrepreneurs à la tête de petites structures. »

Hécatombe dans le commerce, la restauration et le BTP ?

Près de la moitié des pertes d'emploi se concentrent dans les secteurs de la construction et du commerce. Les chefs d'entreprise exerçant des métiers dans la construction connaissent de grandes difficultés : 1 265 hommes et femmes concernés soit une augmentation de +26,1%. Les activités du bâtiment enregistrent la pire tendance (1 138 chefs d'entreprise ; +36,8%).

L'inflation a durement affecté le commerce avec 1 168 dirigeants en situation de 'chômage' en Région Sud. Les activités de détail sont plus fortement affectées avec plus des deux tiers des entrepreneurs ayant perdu leur emploi dans ce secteur.



Le secteur de la construction est un des domaines les plus touchés par la perte d'activité des chefs d'entreprise. © Echo du mardi

Ecrit par le 18 juin 2026

Dans le secteur de l'hébergement, restauration et débit de boissons, 860 femmes et hommes se sont retrouvés sans activité en 2023 (+51,9%). Les activités de restauration représentent plus de 8 chefs d'entreprise sur 10 impactés du secteur.

Le secteur agricole en Région Sud présente une plus faible hausse des pertes d'emploi des entrepreneurs (+16,7%). Dans le détail, les activités liées à la chasse, la pêche et la forêt enregistrent un recul de -37,5% ainsi que l'élevage (-38,5%).

« L'année 2024 s'annonce tout aussi délicate. »

« Certains secteurs comme le bâtiment devraient voir leur activité repartir mais, l'année 2024 s'annonce tout aussi délicate et doit nous amener à nous interroger sur le devenir de ces hommes et ces femmes, précise Anthony Streicher. C'est désormais une nécessité, pour préserver l'économie, nous devons d'abord penser à protéger toutes celles et ceux qui créent nos richesses et nos emplois dans nos territoires. »

« En 2023, le ralentissement de l'économie s'est confirmé en France comme en Europe fragilisant davantage des entreprises parfois en peine à rembourser une dette devenue trop lourde, confirme Frédéric Barth, Directeur Général d'Altares. Le nombre de défaillances a augmenté de 36%, une tendance lourde mais pas surprenante après la parenthèse Covid. Les très petites entreprises sont les plus nombreuses. Ces TPE sont généralement des structures familiales participant depuis plusieurs années à animer l'économie locale. De santé financière parfois fragile, elles doivent faire face depuis plusieurs mois à une trésorerie qui se dégrade conduisant de plus en plus de dirigeants à devoir solliciter l'accompagnement du tribunal. La croissance est attendue faible pour 2024 et les défauts d'entreprises plus nombreux qu'en 2023. L'anticipation des risques restera déterminante. »

CPME 84 : un petit-déjeuner autour de la loi de finances 2024

Ecrit par le 18 juin 2026



La [Confédération de petites et moyennes entreprises \(CPME\) de Vaucluse](#) organise un petit-déjeuner ce jeudi 18 janvier à Orange avec pour thème 'Loi de finances 2024 : quelles conséquences pour le chef d'entreprise ?', en partenariat avec [Groupama Méditerranée](#) et le cabinet d'avocats [Fidal](#).

Cette rencontre sera animée par Pascal Paume, responsable de secteur commercial PME à Groupama Méditerranée, Maître Luc Droulez, avocat associé spécialiste en droit fiscal et douanier et directeur du cabinet Fidal Avignon, ainsi que par Yanis Derradji, juriste au cabinet Fidal Avignon. La loi de finances 2024 et l'actualité fiscale seront abordées, ainsi que l'immobilier d'investissement, à savoir comment se constituer un patrimoine tout en réduisant ses impôts. Une visite du Palais du Vin sera proposée au terme de la rencontre.

Inscription à l'adresse mail contact@cpme84.org

Jeudi 18 janvier. De 8h30 à 10h30. Palais du Vin d'Orange. 22 Giratoire Syrah - Sortie 22 A7. Orange.

V.A.